

Le 24 mai 2018 à Tripoli (Liban)

Je, soussigné Ahmad KAMAREDDINE, Maire de Tripoli, au Liban, ai été informé du projet de restauration du Khan al-Misryyin initié par M. Frank Beat KELLER, architecte et anthropologue, gérant d'Ethno-expo S.A.R.L, domiciliée à Schaffhauserstrasse 122, ch-8057 Zurich, Suisse, www.renoviert.ch, info@ethno-expo.ch, 0041-44-450 84 84 office, 0041-76-432 84 84 mobile.

Le projet consiste à restaurer, rénover et remettre en valeur le Khan al-Misriyin dans la vieille ville de Tripoli. Il sera mis en œuvre en respectant au mieux la construction originale du Khan et par l'emploi de matériaux ne présentant pas de risques écologiques.

Le bâtiment date de l'époque mamelouk (1309-1356 A.D. / 709-755 H) et se trouve actuellement dans un état médiocre. Il s'agit d'un immeuble de deux étages construit en pierre taillée massive. En principe, la structure, composée de voûtes, demeure saine. Le Khan abrite une soixantaine de petits magasins ainsi qu'une production traditionnelle de savon située dans une pièce au premier étage.

Il a été convenu de ce qui suit :

- 1) M. Keller sera le chef de projet. Il mettra sur pied un calendrier du projet, désignera les plans nécessaires pour obtenir un permis de construction, dressera le budget nécessaire, définira les étapes de réalisation, contrôlera les travaux sur place ainsi que le budget et règlera les factures. Sa comptabilité sera ouverte aux personnes concernées.
- 2) Il n'y aura pas de flux de trésorerie du projet vers la Municipalité ou l'État libanais.
- 3) M. Keller planifiera les travaux nécessaires selon ses projets – toujours avec l'accord du CDR (Council for Development and Reconstruction – Cultural Heritage and Urban Development), Serail Hill; Beirut attn. M. Nabil S. Itani, 00961-1-980 096 (ext. 331), nabili@cdr.gov.lb et en respectant les lois et réglementations qui gouvernent les travaux de (re)-construction dans le patrimoine national du Liban.
- 4) M. Keller planifiera les travaux nécessaires selon ses projets – toujours avec l'accord des autorités de la Municipalité comme décrit dans le permis de construction et en respectant les lois et réglementations qui gouvernent les travaux de construction dans la ville de Tripoli.
- 5) Le projet sera exécuté en coordination avec le CDR, le Ministère de la culture et la Direction générale des antiquités.
- 6) La Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de Tripoli, représentée par son président M. Toufic Daboussi (copropriétaire du Khan), 00961 344 0 888, apporte tout son soutien au projet.
- 7) Le projet sera une collaboration entre autorités locales, autorité nationale et le secteur privé avec M. Keller.
- 8) Une grande partie des fonds sera trouvée par les soins de M. Keller auprès des institutions intéressées en Suisse et en Europe (institutions de l'aide au développement, fondations privées, ONGs, mécénat privé, etc.).
- 9) Pour faciliter la recherche de fonds en Europe, il sera nécessaire d'intégrer et

d'engager des réfugié(e)s syrien(ne)s comme artisans au cours des travaux pour qu'ils/elles puissent se former dans le domaine de la restauration d'immeubles à valeur de patrimoine national. Cette expérience pourra leur profiter lors de la reconstruction de la Syrie.

10) M.Keller présentera à la municipalité l'ensemble des restaurations, des plans et des exécutions afin d'obtenir l'autorisation de débiter les travaux. La municipalité est en droit d'interrompre les travaux en cas de non-respect des conditions demandées.

En tant que Chef de la Municipalité de Tripoli, je m'engage à soutenir le projet :

- en contribuant à dresser la liste des propriétaires
- en donnant accès à toutes les archives concernant le projet pour faciliter les recherches archéologiques, architecturales et scientifiques.
- la participation à une conférence de presse lorsque le permis de construction aura été délivré, ainsi que la participation à la fête d'inauguration lorsque le projet aura été achevé.

Ing. Ahmad Kamareddine, Maire de Tripoli